



MUNICIPALITE DE GLAND

**Préavis municipal n° 35
relatif
au financement d'achat d'actions
de TRIDEL SA
par
la SADEC SA**

**Date proposée pour la séance de commission des
finances:**

- Le 26 novembre 2012 à 20h15 - Salle no 1 du complexe de Montoly

Municipaux responsables : MM. Olivier Fargeon et Daniel Collaud

Gland, le 29 octobre 2012

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs les conseillers,

En préambule il convient de rappeler le rôle et les tâches de la SADEC SA et de TRIDEL SA.

SADEC SA

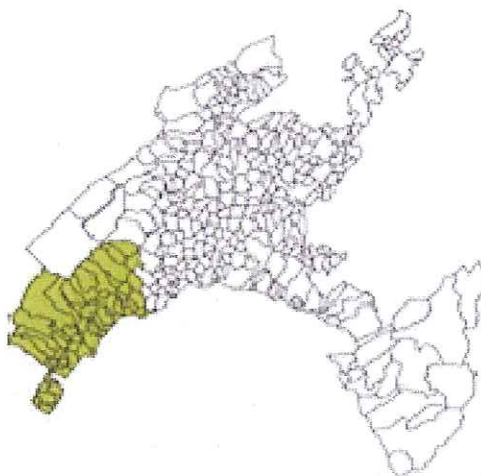
Rôle

Constituée le 17 mars 1994, SADEC SA, **S**ociété **A**nonyme pour le traitement des **D**échets de la **C**ôte, a pour but la collecte, le transport, le tri, la valorisation, le recyclage, le traitement et l'incinération des déchets urbains, artisanaux, industriels, des boues d'épuration et de tous les autres résidus.

Elle fournit aux communes du périmètre la documentation et les informations nécessaires en matière de gestion, de collecte et de traitement des déchets.

SADEC SA remplit les tâches communales qui lui sont déléguées par les communes en application de la loi vaudoise sur les déchets, du 13 décembre 1989, pour le périmètre de réception de «La Côte».

SADEC SA couvre un périmètre regroupant 60 communes de la Côte et du pied du Jura.



La ville de Gland est actionnaire de SADEC SA, à hauteur 10,3 % représentant 507 actions sur un total de 4935. Conformément aux statuts SADEC, un représentant de la municipalité est de facto nommé administrateur au sein du Conseil d'Administration composé de 12 membres. Il s'agit de M. Olivier Fargeon qui assume également la présidence de ce conseil d'administration.

Les tâches de la SADEC SA sont :

- Offrir un soutien aux communes dans le domaine des déchets.
- Négocier des contrats globaux de matières recyclables telles que : carton, boues d'épuration, ordures ménagères, etc.
- Organiser les centres régionaux pour la collecte des déchets spéciaux et les déchets soumis à contrôle selon l'Ordonnance sur la Restitution, la reprise et l'Elimination des Appareils électriques et électroniques (OREA).

- Organiser la formation des exploitants de déchèteries.
- Planifier les interventions de sensibilisation dans les écoles (COSEDEC).
- Etudier des filières de traitement et d'élimination de déchets (verre, déchets compostables, papier & carton, plate-forme ordures ménagères, etc.).

TRIDEL SA

Rôle

Créée en juin 1997, TRIDEL SA est une usine de valorisation thermique et électrique de déchets appartenant aux trois périmètres de gestion des déchets que sont :

- GEDREL (Lausanne et la région lausannoise),
- VALORSA (Gros-de-Vaud et l'ouest du canton, de Morges à la Vallée de Joux) et
- STRID (le Nord vaudois).

Son activité consiste à valoriser en énergie les déchets urbains (ménagers et industriels) des 144 communes membres, soit environ 400'000 habitants. L'usine emploie environ 50 personnes et réalise un chiffre d'affaires d'environ 38 millions de francs par année.

TRIDEL SA ne verse pas de dividende, l'intégralité de son bénéfice est affectée à la réduction de sa dette hypothécaire et aux améliorations environnementales.

Le Conseil d'Administration de TRIDEL SA est composé de 7 membres, dont

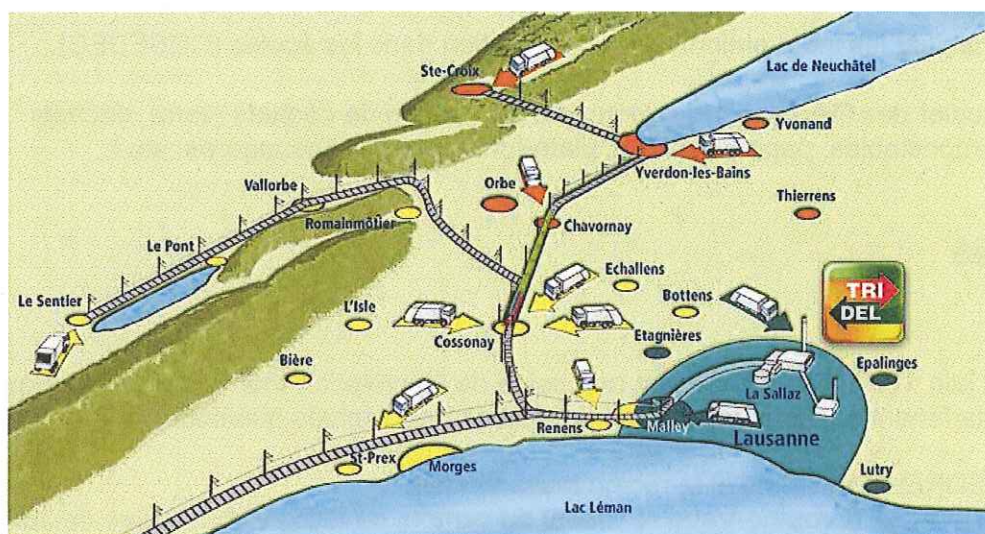
- deux représentants pour chaque périmètre actionnaire (STRID – VALORSA – GEDREL) et
- d'un représentant pour la Ville de Lausanne.

TRIDEL SA est une société anonyme reconnue d'utilité publique, dont le siège est à Lausanne.

Tâches

TRIDEL SA c'est :

- une usine d'incinération capable de traiter 144'000 tonnes de déchets par an dans les deux fours d'une puissance totale de 80 MW.
- un tunnel ferroviaire d'une longueur de 3km800 reliant Sébeillon à La Sallaz. 5 convois de 4 wagons circulent chaque jour, permettant un acheminement de 90'000 tonnes de déchets par an au moyen du rail.
- une galerie technique vers l'usine lausannoise de Pierre-de-Plan permettant le transfert de l'énergie électrique et thermique distribuée à la population lausannoise.



Les motifs de cet achat

Actuellement, l'entier des ordures ménagères (OM) du périmètre SADEC est incinéré à l'usine des Cheneviers/GE.

Dès le 1er janvier 2013 et découlant d'un accord inter-cantonal Vaud-Genève, les 2/3 des ordures ménagères (OM) produites devront être incinérées par l'UIOM (Unité d'incinération des ordures ménagères) TRIDEL à Lausanne.

Au vu de ces contraintes, le Conseil d'Administration de la SADEC SA a dû se pencher sur deux projets d'importance liés à cette nouvelle répartition d'incinération de nos déchets urbains.

A) Transfert Rail-Route de OM SADEC et réalisation d'une station de compactage

Le premier projet consiste à l'étude de la faisabilité du transfert des déchets incinérables de la route au rail et de la localisation d'une station de compactage sise dans le périmètre de SADEC SA.

Ce dossier est actuellement à l'étude conformément à l'approbation par le conseil communal de Gland du préavis N° 33 relatif à l'octroi d'un crédit d'étude pour la relocalisation partielle de certaines activités au lieu-dit « La Ballastière ».

B) Capital-actions TRIDEL

Le second projet traité par le Conseil d'Administration de la SADEC consiste à négocier une prise de capital-actions de la société TRIDEL, permettant d'une part d'être actif au sein de cette société et d'autre part, de pouvoir bénéficier des conditions financières attribuées aux actionnaires, soit un rabais de 15% consenti sur le coût de l'incinération des ordures ménagères.

Pour ce faire des contacts ont été entamés entre les conseils d'administration de TRIDEL SA et de SADEC SA afin d'étudier les conditions d'achat d'actions de TRIDEL SA par la SADEC SA. Dans sa séance du 16 mars 2012, le conseil d'administration de TRIDEL SA validait le principe de cession d'actions des 3 périmètres au bénéfice du périmètre SADEC.

Il convenait de faire approuver le mécanisme de cession des actions et de répartition entre les 4 futurs acteurs par les conseils d'administration concernés, ce qui fut fait lors du 3^{ème} trimestre 2012.

A la suite de ce processus, TRIDEL a défini les modalités de cession et d'achats des actions entre les divers périmètres concernés.

Ce projet fut soumis à l'ensemble des actionnaires SADEC lors de l'assemblée générale extraordinaire du 3 octobre dernier. La totalité des communes présentes a approuvé la proposition du Conseil d'Administration relatif à l'achat d'actions de TRIDEL SA via la SADEC SA, charge à ces dernières d'obtenir le montant nécessaire au financement.

Actionnariat

Le capital-actions de TRIDEL SA est de CHF 11'000'000.--, divisé en 11'000 actions de CHF 1'000.-- nominale.

Il est, et sera réparti de la manière suivante :

Actionnaires	Situation 2012	Cession envisagées	Situation au 1 ^{er} janvier 2013
GEDREL	5'066 actions	1'050 actions à SADEC	4'016 actions
	5,066 mio		4,016 mio
	46.05 %		36.51 %
VALORSA	4'854 actions	431 actions à SADEC 460 actions à STRID	3'963 actions
	4,854 mio		3,963 mio
	44.13 %		36.03 %
STRID	1'080 actions		1'540 actions
	0,982 mio		1,540 mio
	9.82 %		14.00 %
SADEC			1'481 actions
			1,481 mio
			13.46 %
TOTAL	11 mio		11 mio

Incidences financières

La SADEC SA est financée par les communes actionnaires et elle ne dispose pas des liquidités nécessaires à cette opération, dès lors ce financement devra être assuré par le biais des 60 communes du périmètre pour le compte de SADEC SA.

Le mode de calcul de ce financement intercommunal est établi en fonction du nombre d'habitants par commune au 31 décembre 2011, soit 104'000 habitants.

Dès lors, pour le périmètre SADEC, le coût par habitant s'élève à CHF 14,50/hab. et la participation de la ville de Gland, compte tenu des 11'733 habitants au 31 décembre 2011 sera de CHF 170'128.50.

Outre le fait que nous deviendrons par l'intermédiaire de SADEC, actionnaire de cette société et de facto acteur des décisions prises par TRIDEL, nous bénéficierons d'un rabais sur le coût de l'incinération (15%).

Compte tenu du tonnage d'ordures incinéré par la ville de Gland, pondérée par la mise en œuvre de la taxe au sac, nous devrions obtenir un retour sur notre investissement d'ici 2 ans environ.

	Coût de l'incinération de la tonne des déchets ménagers	Rabais actionnaire 15%	Tonnage OM 2011 Gland	Rabais annuel OM TRIDEL Ville de Gland
	CHF 220.00	CHF 33.00	2'625	CHF 86'625.00
Coût du financement des actions TRIDEL				CHF 170'128.50
Retour sur financement en an				1.96

Financement

Le financement de l'achat des actions TRIDEL SA par l'intermédiaire d'une augmentation du capital-actions de la société SADEC sera assuré par les disponibilités de la bourse communale.

Amortissement

Nous n'aurons pas à amortir ce montant car le financement se réalisant par la recapitalisation de SADEC. Cela augmentera la position n° 9153.01 Titres et papiers-valeurs au bilan de la commune.

Conclusions

Fondée sur ce qui précède, la municipalité propose au conseil communal de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL

- Vu
- le préavis municipal no 35 relatif au financement d'achat d'actions de TRIDEL SA par la SADEC SA;
- ouï
- le rapport de la commission des finances;
- Considérant
- que cet objet a été porté à l'ordre du jour;
- d é c i d e**
- I.
- d'accorder un crédit de 170'000 fr. pour financer le rachat des actions de TRIDEL SA par la SADEC SA

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic :

G. Creteigny



Le secrétaire :

D. Gaiani